la première occasion à l'appel des motions. Ne peut-il y répondre par oui ou par non?

M. l'Orateur: Le député peut demander que sa question soit discutée à dix heures.

LA CONDITION DE LA FEMME

PRÉTENDUE DISCRIMINATION CONTRE LES FEMMES AU RIDEAU CLUB

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au président du Conseil du Trésor. Étant donné que le Club Rideau n'a pas autorisé deux dames représentant des ministères fédéraux à prendre part à un déjeuner d'étude tenu dans ses locaux, le gouvernement envisage-t-il de ne plus avoir de réunions ou réceptions au Club Rideau aussi longtemps que celui-ci fera preuve de discrimination à l'endroit de certains fonctionnaires?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, j'ai eu une réunion avec des représentantes du sexe faible . . .

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Hees: Ne soyez pas timide. Dites-nous tout ce qui s'est passé.

L'hon. M. Drury: Monsieur l'Orateur, nous sommes manifestement en présence de personnes du sexe fort ici. Je leur faisais remarquer que, pour ses activités mixtes, il ne serait ni pratique ni opportun évidemment pour le gouvernement d'interrompre les travaux pour un déjeuner ou une réception quelconque où les femmes ne seraient pas admises.

[Plus tard]

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, j'aimerais adresser au président du Conseil du Trésor une question supplémentaire à celle que lui a posée le député de Winnipeg-Nord. Il me semble que le président du Conseil du Trésor n'en a pas saisi toute la portée. Le gouvernement ne songera-t-il pas à refuser de tenir quelque réunion que ce soit, d'hommes ou d'hommes et de femmes, au Club Rideau aussi longtemps que ce club appliquera une politique contraire à la politique officielle du gouvernement quant à l'égalité des deux sexes dans ces questions-là?

L'hon. M. Drury: Monsieur l'Orateur, je ne suis pas au courant de tous les détails de cette affaire. J'irai aux renseignements, mais je crois savoir qu'à l'heure actuelle le Club Rideau admet hommes et femmes non seulement

à l'heure du souper mais aussi de temps à autre à l'heure du dîner.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Et le déjeuner?

L'hon. M. Drury: Je n'en suis pas sûr; je doute que la demande soit grande pour le déjeuner. Mais je me renseignerai avec plaisir.

LES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

LA CONFÉRENCE DE VICTORIA—LA DÉCLARATION DU MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES DU QUÉBEC AU SUJET D'UN CERTAIN DOCUMENT—ON DEMANDE AU PREMIER MINISTRE DE FAIRE ENQUÊTE

[Francais]

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Il y a quelques jours, le ministre des Affaires sociales du Québec déclarait, lors d'une conférence de presse, qu'à la dernière conférence fédérale-provinciale de Victoria, un document émanant d'un ministère du gouvernement fédéral aurait circulé parmi certaines délégations provinciales, mettant les provinces en garde contre certaines propositions du Québec.

Le très honorable premier ministre serait-il en mesure de dire s'il était au courant de cela et s'il était favorable à cette façon d'agir?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je ne sais pas de quel document il peut s'agir, monsieur le président. Si le député peut apporter d'autres précisions, je me renseignerai.

M. La Salle: Étant donné que cette déclaration a été faite par le ministre des Affaires sociales du Québec, j'aimerais demander au très honorable premier ministre de s'enquérir afin de savoir quel ministère fédéral aurait fait circuler ce document, et d'en informer la Chambre.

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur le président, je ne suis pas en détail toutes les déclarations du ministre québécois en cause, mais, si le député est intéressé, il pourrait peut-être me fournir des détails, et je me renseignerai.

LA FONCTION PUBLIQUE

LA FIN DE L'ÉTUDE SUR LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

[Traduction]

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Monsieur l'Orateur, je voulais poser une question au président du Conseil du Trésor, mais comme elle a trait aux fonctionnaires de l'État, féminins et masculins, je devrais peutêtre l'adresser au premier ministre. L'étude effectuée aux échelons supérieurs sur les principes directeurs régissant les conflits d'intérêts dans la fonction publique est-elle terminée et, si tel est le cas, quand sera-t-elle rendue publique?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, sauf erreur, les études qui ont pu être effectuées à ce sujet l'ont été suivant les directives du président du Conseil privé et je lui ferai tenir la question.